

Le 3 mai, jour de fête en Pologne



Par Sébastien Meuwissen.

Sébastien Meuwissen est un journaliste belgo-polonais, basé en Belgique.

Pologne – Ce jeudi 3 mai, la Pologne célèbre la fête de la Constitution. Comme chaque année, Varsovie sera animée de toute part.



Photo : historia.org

Le 3 mai est un jour férié en Pologne. On y commémore la proclamation de la Constitution de 1791. Chaque année, de nombreuses festivités sont organisées dans tout le pays, en particulier dans la capitale, Varsovie. Discours présidentiel, défilés militaires, concerts gratuits, lectures publiques de pièces de théâtre,... Des centaines de Polonais dansent la « Polonaise » (danse nationale traditionnelle réservée aux grands événements) sur la place du château royal.

On flâne dans les rues, on se retrouve entre amis. L'ambiance est conviviale. Les touristes chanceux qui visitent la capitale à ce moment-là peuvent faire l'expérience d'une atmosphère

de joie bienveillante qui va au-delà des clivages politiques. Les festivités vont par ailleurs au-delà des frontières polonaises. Le 3 mai est également fêté par les minorités polonaises de Lituanie, de Biélorussie et d'Ukraine, ainsi que par la diaspora polonaise aux quatre coins du globe.



Photo : towarzystwopatryiotyczne.org ; Des jeunes polonais vêtus de vêtements traditionnels dansent la célèbre « Polonaise ».

La Pologne est le premier pays européen – Corse mise à part – à s'être doté d'une Constitution, et le deuxième au niveau mondial, après les États-Unis (1787). Qui, en Europe occidentale, est au courant de ce fait historique ?

Cette Constitution est proclamée à une époque où la Pologne fait l'objet d'importantes convoitises de la part de ses puissants voisins : la Russie, La Prusse et l'Autriche. Quatre ans plus tard, soit en 1795, ceux-ci se partagent le territoire polonais. C'est alors que la Pologne disparaît de la carte du monde pour plus d'un siècle... L'adoption de ce texte législatif se fait donc dans un contexte particulièrement tendu.



Image : Wikipedia ; **Proclamation de la Constitution polonaise du 3 mai 1791, par Jan Matejko**

Les Polonais ont de bonnes raisons d'être fiers de ce chapitre de leur histoire. L'adoption de la Constitution du 3 mai fait de ce pays un pionnier de la démocratie et de la liberté au niveau européen et mondial. En effet, celle-ci est particulièrement moderne pour son époque. Très inspirée de la Constitution américaine, elle met également à l'honneur des idées héritées des Lumières, notamment le principe de séparation des pouvoirs théorisé par Montesquieu.

Dans son livre « Le Roman de la Pologne » (Chapitre 13, page 285), l'écrivain franco-polonaise Beata De Robien revient sur cet événement historique.

« La Constitution dite du 3 mai abolit la forme quasi féodale du gouvernement polonais. Désormais, la monarchie sera héréditaire, ce qui mettra fin aux crises de succession et aux intrigues étrangères. Les députés seront élus à la Diète à la majorité et voteront eux-mêmes à la majorité, à la manière du Parlement anglais. Les bourgeois peuvent accéder aux fonctions

de l'Etat, la Pologne n'est plus une république nobiliaire. Les paysans sont protégés par la loi. »

La Pologne devint ainsi une monarchie héréditaire, constitutionnelle et quasi parlementaire.

Cette année, la fête de la Constitution aura une saveur particulière étant donné que la Pologne fête également les 100 ans du recouvrement de son indépendance au lendemain de la première Guerre Mondiale. Il pourrait donc s'agir d'une sorte de grande répétition avant l'immense fête de l'Indépendance qui aura lieu le 11 novembre prochain.

Aujourd'hui, comme au cours de toute son histoire, la Pologne fait l'objet d'attaques en tout genre. Des forces internes et internationales semblent avoir du mal à digérer le fait que le pays ait enfin retrouvé sa souveraineté et son indépendance. Cette commémoration nationale est donc une bonne occasion de rappeler aux élites libérales libertaires européennes et à tous les donneurs de leçon que la Pologne a toujours été à l'avant-garde de la lutte pour la liberté et la démocratie.

- publications du Visegrád Post